

BERNÉES

Docteur, j'ai mal à gauche !

L'été a été marqué par deux évènements impactant notre vie sociale et démocratique.

Tout d'abord les élections européennes, suivies de la décision, sans aucune concertation, du Président de la République, de dissoudre l'Assemblée Nationale.

Suite aux élections législatives, le Président de la République a persisté dans son **déni de démocratie**, notamment en ayant bloqué, plus de 50 jours la nomination d'un nouveau premier ministre.

Le vote du budget national 2025 approche. Les politiques austéritaires qui s'annoncent ne seront pas sans impact sur une situation sociale dégradée. Elles ne feront qu'aggraver la précarité et la pauvreté d'une partie toujours plus importante de la population. Localement, les services publics locaux, outils de la cohésion sociale au quotidien, vont être affectés, notamment au détriment des plus précaires.

Cette austérité, au service du patronat, va aggraver les tensions sociales et faire le jeu de ceux qui veulent diviser le monde du travail pour préserver un modèle économique injuste socialement et destructeur pour la planète.

La FSU Territoriale s'oppose à cette nouvelle dégradation du service public, des conditions de travail des agents, au recours à l'emploi précarisé et à la stagnation des salaires.

La politique de casse des services publics du gouvernement a été largement rejetée : **il faut des moyens budgétaires, humains, et renforcer le statut de la fonction publique pour retrouver un service public fort, accessible partout sur le territoire et qui répond aux besoins de la population.**

Dans le même temps, les jeux olympiques et paralympiques ont créé un véritable engouement et un réel moment de cohésion sociale.

L'unité, la tolérance, l'acceptation de l'autre sont des valeurs que les français portent en eux.

Nous sommes capables de nous mobiliser vers des buts communs.

Réalisable au sein de la société, cela doit être également possible sur nos lieux de travail.

Seul(e)s nous ne sommes rien. La force d'une expression collective, solidaire, est seule à même d'avoir la chance d'aboutir.

Toutes et tous, collectivement, devons marquer par notre participation individuelle notre désapprobation :

Egalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes;

Abrogation de la réforme des retraites;

Abrogation de la loi dite de « Transformation de la Fonction Publique », de la réforme de l'assurance-chômage;

Augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice;

Indexation des salaires, des minima sociaux, des pensions et du point d'indice sur l'inflation;

Reconstruction des grilles indiciaires pour corriger le tassement des carrières;

Recrutements statutaires et plan de titularisation pour résorber la précarité dans la fonction publique...

Avec la FSU, des résultats concrets.

Évolution des missions des agents d'accueil du CCAS et intégration au pôle accès aux droits-Accueil Social

Ce dossier suivi depuis plusieurs mois par les représentants du personnel FSU a abouti après de nombreux échanges.

Tout d'abord en réunissant nos collègues en Assemblée Générale du personnel.

Puis, la FSU a rencontré la cheffe de service ce qui a permis d'appréhender et de comprendre les enjeux à court et moyen terme.

Finalement, une rencontre a eu lieu, entre les élus (Solidarité et Ressources Humaines) et les agents.

La FSU a défendu leur position en argumentant sur l'évolution des missions et l'apport bénéfique aussi bien pour les usagers que pour les conditions de travail des agents.

La dernière étape pour valider ce processus s'est faite lors du passage en Comité Social Territorial le 15 mars 2024 :

- Passage de la filière administrative vers la filière sociale pour les 4 agentes;
- Transfert de missions (domiciliation, secours d'urgence...) valorisant l'intégration au pôle Accès aux droits-Accueil social;
- Evolution financière à travers le CTI (Complément de Traitement Indiciaire) et passage du groupe de fonction 11 vers le groupe 10.

En ce qui concerne l'accueil usagers du CCAS, l'orientation du Conseil d'administration est l'évolution des locaux en proposant un double accueil des usagers.

Devenu indispensable pour des raisons de sécurité, de confidentialité et de fluidité un réaménagement est nécessaire et urgent.

S'engager au profit de nos collègues, dans l'intérêt des usagers, **rejoignez nous dans l'engagement**, non pas contre l'administration mais avec elle, en bonne intelligence, au profit de toutes et tous.

APEH (Allocation aux Parents d'Enfants Handicapés de moins de 20 ans)

Portée par la FSU, cette revendication a reçu un avis favorable de nos collectivités, il faut s'en réjouir !

Après passage en CST et par délibération des conseils municipaux et communautaires du mois de juin, la décision a été prise de verser l'Allocation Parents Enfants Handicapés (APEH) aux agents concernés et ce à compter du 1er septembre 2024.

Si vous n'avez pas encore fait votre demande, vous pouvez contacter la DRH qui vous orientera vers la personne dédiée à la mise en place de cette mesure de politique sociale.

La FSU est fière d'avoir porté cette revendication collective qui va améliorer le quotidien de ces enfants et de leurs familles.



Protection Sociale Complémentaire

Dès le 1er janvier 2025, une PSC « Prévoyance » collective sera proposée à l'ensemble des agent(e)s.

Elle sera prise en charge à hauteur de 50% par nos collectivités.

Ainsi en cas d'arrêt de travail de plus de trois mois, sera couvert à 90%, le traitement de base mais également les primes RIFSEEP et la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI).

La procédure de mise en concurrence a été publiée le 6 juin 2024, quatre candidats ont transmis leur offre.

Lors du CST du 16 septembre, les conclusions nous ont été présentées par l'AMO.

Si l'adhésion est facultative, la FSU insiste cependant sur le fait qu'il est important de se protéger des accidents de la vie, et ce quel que soit son âge.

Les accidents, problèmes de santé... cela n'arrive pas qu'aux autres et l'on peut alors se retrouver dans une situation financière très difficile.

Des réunions d'information vont être organisées par la DRH, n'hésitez pas à interpeller votre service.

Cette revendication, il faudra aller la chercher...

11 millions d'euros d'excédent budgétaire en 2023 pour la Ville du Mans

« Le Maine Libre du jeudi 27 juin 2024 »

Monsieur le Maire l'a dit "Ceux qui ont peur de l'investissement commettent une erreur de gestion et une erreur politique". C'est bien le sens de l'intervention de la FSU pour l'intersyndicale au Conseil Municipal du 14 décembre dernier, qui demandait à notre employeur :

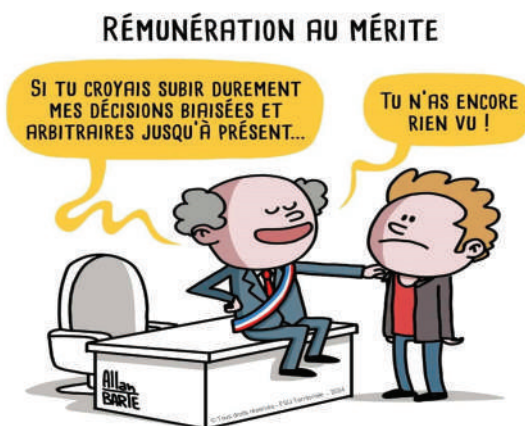
**"Investissez dans l'humain, donnez nous de l'oxygène"
POUR un reste à vivre DIGNE**

Résultat, pas de prime pouvoir d'achat et éclatement en 3 groupes de fonction RIFSEEP pour les collègues de la Catégorie C (11, 10 et 9).

Nous continuons de penser (et cela est largement partagé par nos collègues) que les groupes 10 et 11 doivent être fusionnés et revalorisés, l'écart de 20 € brut engendrant de la frustration lié à une reconnaissance ou non de la « technicité ».

***Nous exigeons la suppression du groupe de fonction 11,
vers un seul groupe de fonction 10 revalorisé à 300€ !***

La valorisation des missions confiées aux catégories C est le gage d'une politique en effet qui investit dans l'humain.



Médecins du Conseil Médical, A LA RETRAITE !

Le service accompagnement social et médical a pour mission de venir en aide aux collègues rencontrant des problèmes de santé, les obligeant à repenser leur carrière, ou leur métier.

Leur situation est le plus souvent examinée par le Comité médical, constitué de 3 médecins, d'élu(e)s représentants du personnel, d'élu(e)s de la collectivité et d'un agent du service social et médical.

Nous constatons une forte augmentation du nombre de commissions : âge plus tardif de départ à la retraite, conditions de travail parfois encore trop pénibles. Il est important de rappeler que l'avis donné par ces médecins n'est que consultatif et que la collectivité donne un avis final !

Nous dénonçons l'accueil qui est fait à nos collègues par deux de ces médecins lors de ces comités.

En effet, ils mettent mal à l'aise l'agent, se permettent de le juger et sont systématiquement contre l'avis des experts lorsque celui-ci est favorable à l'agent.

Ces deux médecins n'écoutent pas, prennent les agents de « haut ». L'agent ne sort pas indemne psychologiquement de ce comité, moment où il doit de nouveau expliquer ses problèmes de santé, prouver qu'il est de bonne foi et qu'il n'est pas un simulateur...

Supporter le regard inquisiteur de ces médecins, leurs questions orientées, et parfois même une attitude inadéquate vis-à-vis du personnel féminin.

Nous avons alerté la collectivité lors de la revue de projets en juillet dernier, que nous allons mener une action visant à faire cesser ces méthodes indignes.

Pourquoi se syndiquer à la FSU Territoriale

Cessons de croire, que le syndicat pourrait tout, c'est bien votre engagement individuel qui crée notre force collective.

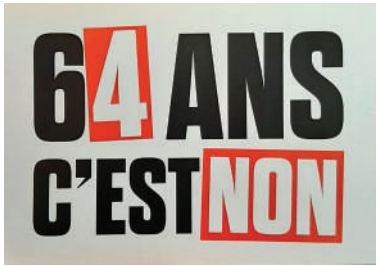
Nous sommes essentiels, mais divisés, individualisés !

Se rapprocher, se parler, chercher à se comprendre pour avancer ensemble, avons-nous le choix de faire autrement ?

Nous rejoindre, c'est d'abord partager des valeurs communes :

Une organisation sociale, démocratique et fondée sur les valeurs de solidarité et d'égalité. C'est par le nombre que nous pouvons engager un rapport de force, aujourd'hui affaibli par le spectre du « cela ne sert à rien... » **Reprenons le pouvoir !** Parce que, face aux attaques qui se multiplient contre la Fonction publique, les services publics, ses missions et ses agent-es, il est plus que jamais nécessaire de réagir et de s'organiser.

Parce qu'avec l'engagement de chacun-e d'entre nous, l'action collective permet de défendre les acquis et de conquérir de nouveaux droits sociaux pour tous-tes !



Pour nous rejoindre, contactez-nous ici :



SLD TER FSU 72 / La FSU Territoriale

29, Place d'Alger - 72000 Le Mans

02.43.23.92.65 / 06.38.15.78.55 / 06.84.73.98.33

fsu@lemans.fr

Mardi 24 septembre, nous avons été conviés, en intersyndicale, à rencontrer la Directrice Générale des Services. La FSU a souhaité échanger sur plusieurs dossiers.

RIFSEEP

La FSU a réitéré la demande de fusionner les groupes 10 et 11, avec une revalorisation à 300 € mensuels.

Des données chiffrées devraient nous être présentées prochainement.

Le Conseil médical

La FSU a signalé que nombre de nos collègues qui passent devant cette instance médicale le vivent très mal.

Absence de dialogue, aucune écoute des agents, expertises, contre expertises..... ce n'est plus tenable.

Face à cette situation inextricable qui dure depuis plusieurs années, la FSU demande le remplacement de deux des membres du Conseil médical. Et ce, d'autant plus que nous ne sommes pas les seuls agents des collectivités à souffrir de cette situation.

C'est aussi le cas au Conseil Départemental de la Sarthe. Affaire à suivre... de très près.

Les abattements RTT

La FSU ne comprenant pas le mode de calcul des abattements sur les RTT, nous avons, depuis juillet, échangé sur ce point avec la DRH. Prochainement, nous devrions avoir une notice explicative qui éclaircira la nature des abattements réalisés.

En espérant que cela permettra d'avoir la même application, donc la même équité, sur l'ensemble des services.

Pôle Mobilité

Renforcer en personnel le pôle Mobilité était l'un des points que nous souhaitions évoquer lors de cette réunion avec la DGS.

Cela concerne un nombre croissant d'agents et certains d'entre eux, complètement perdus dans les procédures administratives, les parcours PPR... nous ont fait part de leur angoisse, leur incompréhension face à ce qu'ils subissent sans comprendre.

Cette situation a été prise en compte par la collectivité et ce dossier sera présenté au prochain CST du 15 octobre.

Bonus attractivité

Nous avons abordé ce point qui permettait l'obtention d'une prime de 100 € nets mensuels à "certains" agents de la Petite Enfance.

La collectivité, qui a étudié cette prime, nous a signalé plusieurs points négatifs.

Cette prime ne s'applique pas à tous les personnel Petite Enfance.

La charge financière est imposée par l'Etat, sans concertation avec les collectivités.

De plus ce bonus attractivité doit être intégré au RIFSEEP.

Encore une prime, qui de plus créerait des inégalités entre agents et donc des disparités dans les fonctions.

Pénibilité et jours de sujétions

La première étude sur les ATSEM vient de se terminer. Deux autres sont prévues.

La position de la collectivité est de rester pour le moment sur un statu quo.

La FSU restera vigilante sur ce dossier.